

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) . Fr. 3.50
Six mois » . » 2.—
Trois mois » . » 1.50
Et par : Port en sus.

AV. C BULLETIN OFFICIEL :

Un an Fr. 5.—
Six mois . . . » 3.—
Trois mois . . » 2.—

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 15 cent.
Suisse 20 »
Etranger 30 »
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum par une annonce: 75 cent.
Les annonces sont reçues à
l'Agence Louis MAYOR, à Genève
et au Bureau du Journal.
Rédaction, Administration
Bureau du Journal, St-Maurice.
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

LA Lumière d'En-haut

Le correspondant à Rome du journal français *Le Temps* a interrogé sur la nouvelle encyclique contre le Modernisme « une haute personnalité du Vatican ». Celle-ci, entre autres choses, a répondu : « Si les mesures ordonnées par Pie X doivent paraître à certains de prime abord excessives et être taxées d'oppression inquisitoriale, elles sont cependant naturelles et strictement nécessaires, car elles regardent spécialement le clergé et surtout ce clergé destiné par son activité à influencer sur la foi des masses... Un rappel à l'ordre radical était devenu indispensable pour couper le mal dans sa racine. Pie X le fait. Mais le champ laissé par lui aux études modernes est encore assez vaste pour satisfaire les besoins de l'intelligence, ce champ pouvant s'élargir, à la condition *sine qua non* que la papauté en maintienne les frontières. Dans les circonstances actuelles, Léon XIII eût agi de même ».

Ces paroles n'ont sans doute rien de tellement remarquable. Elles ne font après tout que constater une situation hélas ! trop claire et que d'ailleurs tous les gens de bonne foi jugent aujourd'hui également grave. Mais elles sont quand même bien intéressantes et méritent à coup sûr d'être soulignées.

Elles émanent en effet d'un cardinal autrefois étroitement dévoué à la personne et à la politique de Léon XIII. Or, on n'a pas oublié les réflexions qui, de divers côtés, accueillirent l'élévation au Suprême Pontificat de Mgr Sarto, archevêque de Venise. L'Eglise venait de connaître le gouvernement d'un pape de naissance distinguée et d'éducation libérale, d'un pape de vaste intelligence et que d'illustres relations avaient tôt rompu au maniement des âmes, très averti des besoins de l'esprit moderne et tout plein d'indulgence, disait-on, pour les nouveautés du siècle. L'Eglise maintenant allait connaître le gouvernement d'un ancien curé de campagne, d'un pape « prêtre avant tout », — prêtre pieux entre tous, mais par ailleurs longtemps dépourvu des avantages terrestres, du prestige où, d'ordinaire, se prend d'abord l'admiration des hommes.

Sur cet air-là, les variations étaient faciles. Et la même irrévérence commenta, plus de trois années durant, chacun des actes importants de Sa Sainteté Pie X.

Au surplus, cette irrévérence ne resta pas le monopole des incrédules, ni même des seuls indifférents. Hélas ! n'avons-nous pas vu parfois les catholiques rivaliser ici de mauvais goût et d'irrespect avec les pires ennemis de notre foi ? Ne les avons-nous pas vus parfois s'intéresser, eux aussi, à ce jeu des plus impertinents parallèles entre le Pape Léon XIII et son successeur ?

Un fait me revient en mémoire, à ce sujet. Il est peu connu, mais il mériterait à l'heure qu'il est les honneurs de la grande publicité. C'est en effet avec une toute particulière élo-

quence qu'il prouve la haute sagesse des nouvelles mesures prises contre le Modernisme. Il y a quelque temps paraissait en France un article ou plutôt la reproduction d'un article — non signé — qui fit crier à l'imprudence les moins timides parmi nos novateurs religieux. C'était, sous la forme d'une longue et perfide comparaison, une critique très acerbe des trois premières années du pontificat de Pie X. L'auteur de ces pages — professeur dans une illustre université catholique de la vieille Europe — avait d'abord, pour éviter tout désagrément, adressé son travail à une importante revue américaine. Par delà les Océans, la pire audace passe comme lettre à la poste — et l'Amérique, c'est si loin ! Puis, l'article une fois publié en anglais, une revue française en donna la traduction précédée d'une note explicative : ce jugement sur le Souverain Pontife émanait, nous disait-on, d'un professeur américain célèbre dans son pays, et on le reproduisait comme un document curieux...

Mais voici que, de gré ou de force, il faut bien reconnaître que, dans les circonstances présentes et devant un semblable danger, le pape Léon XIII eût agi comme vient de faire le pape Pie X. Voici qu'à tous les yeux non prévenus éclate, une fois de plus, le caractère surnaturel de la lumière qui éclaire la Papauté à travers les siècles.

Certes, des temps différents commandent une politique différente. Certes encore, il était juste que la paternelle indulgence de Léon XIII opposât au sectarisme de notre temps la mesure de la suprême bonté.

Mais la preuve n'a-t-elle pas été faite cent fois que le Vicaire de Jésus Christ échappe aux jugements humains ? Pierre n'a-t-il pas reçu la promesse de l'assistance de l'Esprit Saint jusqu'à la consommation des siècles ?

GASTON CHOISY

ECHOS DE PARTOUT

Les sangsues ont fini leur temps. — Les sangsues se retirent de la circulation. Les pêcheurs qui se livraient jadis à ce commerce ne font plus leurs frais.

Au budget de l'Assistance publique, à Paris, les dépenses pour achat de sangsues, qui s'élevaient en 1849, à 80,200 fr., n'étaient plus, en 1905, que de 170 francs. C'est donc une industrie à peu près perdue. Elle ne fut jamais, d'ailleurs, d'un bien grand profit : elle était pratiquée plus particulièrement en Sologne, où de pauvres diables pénétrant, jambes nues, dans les marais ou les étangs, racleient du « rabot » le fond de l'eau pour en déloger les sangsues qui venaient s'attacher à leurs mollets. Ou bien encore, c'était quelque vieux cheval qu'on retenait mélancoliquement attaché, au milieu de l'étang, pour l'en retirer quand il était couvert de ces bêtes voraces.

Pour la destruction des requins. — Un ingénieur américain a conçu l'idée de débarrasser les eaux des Antilles des requins qui y fourmillent au moyen de bombes ou de cartouches de dynamite préparées dans des morceaux de lard.

Dix de ces bêtes ont été tuées récemment de cette façon.

On a essayé aussi l'électrocution, mais 200 volts n'aboutissaient qu'à rendre les requins de mauvaise humeur, de sorte que les bombes susdites paraissent la seule manière pratique à employer contre les requins.

Une fortune dans un crâne. — Le sculpteur Rodin, fanatique de la sculpture grecque, fit emplette, chez un marchand de curiosités, d'un marbre représentant une tête

de vieillard, et, comme la figure était abîmée, il la confia à un restaurateur.

Le sculpteur se mit au travail et, son ouvrage terminé, il emballa soigneusement le marbre et hêla un fiacre pour se rendre chez Rodin. Mais une automobile malheureusement ayant accroché le véhicule, le marbre fut précipité sur la chaussée et se brisa en morceaux. Navré de l'accident, le sculpteur ramassa précieusement les débris, mais quel ne fut pas son étonnement en découvrant à terre une vingtaine de pièces anciennes qui s'échappaient d'une cavité creusée dans le socle !

Ces pièces furent soigneusement recueillies ; examinées par un numismate, il y aurait là, paraît-il, des spécimens des plus rares.

Mais cela suffira-t-il à consoler Rodin ?

L'exportation du marbre de Carrare. — D'après une statistique officielle, les trois centres principaux produisant le marbre de Carrare (Carrara, Massa, Serarezza) ont, en 1904, exporté 335.750 tonnes de marbre représentant une valeur de 38 millions.

Les pays qui reçoivent le plus de marbre sont : Etats-Unis, 40.800 tonnes ; France, 21.200 ; Belgique, 20.800 ; Allemagne, 18.300. Le minimum de consommation a lieu aux Indes anglaises : 68 tonnes.

Simple réflexion. — Faire sonner ses peines et faire sonner ses écus : mauvais son.

Curiosité. — Un inventeur fort ingénieux a trouvé un nouveau combustible préparé de la façon suivante : la matière première est constituée par la pulpe de la betterave telle qu'elle sort, sous forme de « cosselles » épuisées, des diffuseurs de sucres. Jusqu'à maintenant ces résidus servaient, pour une partie, à la nourriture du bétail ; le reste était sans emploi.

En mélangeant ces « cosselles » avec des résidus de coke, ou poussier et agglomérant avec du brai, on constitue des briquettes qui brûlent fort bien, sans fumée presque, et développent en moyenne 8.000 calories.

Pensée. — Les détails occupent souvent les gens heureux : c'est l'épingle qu'on a le temps de mettre à sa toilette.

Mot de la fin. — En correctionnelle. On juge un pickpocket :

Le président. — Vous avez été surpris au moment où vous enleviez délicatement la chaîne d'or de la plaigante.

L'accusé, « très talon rouge ». — Que voulez-vous, monsieur le président, on est galant homme avant tout ; je n'agis jamais, dans ces circonstances-là, qu'avec la plus grande délicatesse !

Grains de bon sens

Les colères de la Foule

Lorsque sur quelqu'un on veut se modeler, c'est par ses beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Que nous prenions beaucoup de choses à l'Amérique, je ne demande pas mieux. Mais il en est une que nous devrions lui laisser, c'est la coutume du lynchage.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que, à propos de l'assassinat de Montreux, les journaux ajoutaient que des foules énormes, soit à Montreux, soit à Lausanne, s'étaient précipitées sur les coupables et, sans les agents, les auraient fait passer de vie à trépas.

Cette habitude semble nous ramener à l'état primitif et à l'anarchie naturelle. Si nous avons inventé la justice et ses tribunaux, c'est précisément pour empêcher ces voies de fait barbares et ces châtiments par trop sommaires et irréflectifs. Il me semble qu'il est temps de rappeler à nos concitoyens ce qu'on leur a appris lorsqu'ils étaient petits, et ce qu'ils paraissent avoir oublié depuis qu'ils sont devenus grands, c'est-à-dire que, si indignés qu'ils soient, ils ne doivent pas s'exciter à une vengeance immédiate, et qu'il faut laisser aux juges le soin de juger.

Outre qu'ils peuvent se tromper, il y a, dans ces actes de cruauté, une lâcheté féroce, qui risque de détourner les sympathies, et de présenter ceux qui les commettent comme non

moins criminels que ceux qu'ils prétendent châtier.

Lorsque, par exemple, j'entends dire à un monsieur : « Si un tel avait fait cela, je l'aurais étranglé », je ne peux m'empêcher de lui répliquer : « Vous au-iez, mon ami, été pire que lui, attendu que, pour n'importe quoi, vous n'avez le droit d'étrangler personne. »

L'indignation contre la méchanceté ou le vice est un excellent sentiment, mais à la condition qu'il ne dégénère pas en brutalité et en cruauté. Car vous perdez le droit de blâmer le méchant si vous vous montrez aussi méchant que lui. H. M.

LES ÉVÉNEMENTS

La Tête de Saint Vincent de Paul

La ville de Saint-Nazaire (France) s'apprete à inaugurer solennellement, dans quelques jours, la nouvelle entrée qu'elle vient de faire creuser pour son port : inauguration solennelle, en effet, puisqu'il y aura des ministres, puisqu'il y aura M. Briand...

Quand un ministre va dans une ville, il est de tradition, n'est-ce pas ? qu'il visite l'hospice, et M. Briand ne saurait manquer d'aller visiter l'hospice de Saint-Nazaire. Seulement voilà : lorsque l'hospice de Saint-Nazaire fut créé, les fondateurs n'ont-ils pas eu la pensée néfaste de placer au-dessus du portail une statue de Saint Vincent de Paul ?

Un saint, la statue d'un saint, recevant en un geste d'accueil les ministres de M. Clémenceau, les ministres de la séparation !...

Cela doit déjà être assez pénible pour M. Briand — a pensé la municipalité — C'est assez humiliant pour nous que notre ville porte un nom clérical, le nom d'un saint ; saint Nazaire ! et c'est assez d'un saint comme ça : il faut aviser !

Et cette municipalité intrépide et subtile a décidé purement et simplement de laïciser Saint Vincent de Paul.

Mais le moyen auquel on eut recours pour opérer cette laïcisation fait surtout le plus grand honneur, comme vous allez le voir, à la spirituelle ingéniosité, à l'initiative délicate des édiles de Saint-Nazaire : il mérite d'être conté.

Ces messieurs se sont dit qu'une statue est toujours une statue, que si l'on pouvait troquer contre une autre la tête de saint Vincent de Paul, M. Briand, en passant sous le portail ainsi orné, se trouverait doublement flatté dans ses goûts de ministre des cultes laïque et de ministre des Beaux-Arts.

Alors, tout tranquillement, on a enlevé la tête du saint et on a mis à la place une tête de la République avec le bonnet phrygien.

Evidemment, l'effet est un peu inattendu, le manteau de saint Vincent de Paul figure de façon assez singulière le peplum classique, et surtout l'on ne s'explique pas très bien ce que symbolisent les deux petits enfants que la République se trouve de la sorte tenir dans ses bras : l'instruction laïque et l'instruction obligatoire, peut-être ?

Mais M. Briand serait le dernier des ingrats s'il chicanait sur les détails et s'il ne se montrait recon-

naissant vis-à-vis d'une municipalité qui n'hésite pas à lui apporter la tête d'un saint, gage de bienvenue et de joyeux accueil... Et c'est ainsi qu'il était réservé au gouvernement, qui sauve la tête de Soleilland, de faire décapiter saint Vincent de Paul.

Nouvelles Etrangères

On s'oriente à droite en Russie. — Les élections des 560 fondés de pouvoir du gouvernement de Moscou viennent de se terminer. Parmi les élus il y a trois membres des Vrais Russes, 24 socialistes, 28 monarchistes, 63 membres des partis de droite, 341 membres des partis modérés, 96 membres de la gauche et 4 de l'extrême-gauche.

165 des fondés de pouvoir ainsi élus l'avaient déjà été lors des élections à la seconde Douma.

On remarquera la défaite complète du parti radical qui a 96 élus sur 560 candidats.

La Convention anglo-russe — Les journaux de Saint-Petersbourg donnent les grandes lignes de la Convention anglo-russe portant notamment que la sphère d'influence russe en Perse sera étendue au Nord suivant une ligne partant du point de jonction des frontières afghanes et russes jusqu'à Kasre, Syirik, sur la frontière turco-persanne.

Chacune des parties contractantes s'engage à ne faire obstacle à l'acquisition de droits commerciaux et de concessions de chemins de fer et de mines dans la sphère d'influence de l'autre.

Le *Retch* fait remarquer que tandis que les plus riches provinces se trouvent englobées dans la sphère d'influence russe, l'Angleterre obtient par contre des garanties contre l'extension de la Russie dans le golfe Persique.

Le *Retch* ajoute : « La Russie reconnaît la prédominance de l'influence britannique en Afghanistan, consent à ne pas y avoir d'agent diplomatique et accepte l'intermédiaire du gouvernement anglo-indien.

« En ce qui concerne le Thibet, la convention en interdit l'accès aussi bien à la Russie qu'à l'Angleterre. Seuls, les sujets bouddhistes désireux de voir le Dalai-Lama pourront y pénétrer. Exception est faite en ce qui concerne le droit d'occupation de certaines vallées par l'Angleterre jusqu'au paiement de l'indemnité exigée après l'expédition entreprise par elle dans ce pays.

Terrible incendie. — Un terrible incendie vient d'éclater dans le nord-ouest de Berlin, à Moabit.

Deux femmes et un enfant sont morts dans flammes. Sur dix-sept personnes que l'on a réussi à sauver en les faisant sauter dans des filets tendus, sept furent grièvement brûlées et blessées. La rapidité avec laquelle le feu s'est propagé a surpris tout le monde.

La première personne sauvée a été un tout jeune enfant que sa mère jeta du haut du quatrième étage dans la toile tendue par les pompiers. La mère sauta à son tour quelques secondes après.

Une autre femme qui avait jeté son enfant dans les filets est tombée si malheureusement qu'elle a passé à travers une toile tendue et est tombée sur le sol.

Trois jeunes garçons, au quatrième

étage, purent être sauvés au dernier moment, mais ils virent leur jeune frère au berceau brûlé vif sous leurs yeux.

La panique était indescriptible dans tout le quartier.

Dès que l'empereur a appris la nouvelle de l'incendie, il a envoyé un officier de la garde du château sur les lieux. L'incendie n'était pas éteint au moment où la nouvelle nous parvenait.

Vers la paix. — Les républiques de l'Amérique du Sud ont accepté l'invitation faite par les Etats-Unis de prendre part à un congrès en vue de la signature d'un traité de paix perpétuelle. Ce congrès aura lieu dans la première quinzaine de novembre à Washington.

Curieuses coutumes chinoises en face de la mort. — La femme du ministre de Chine à Rome vient de mourir. Madame Huang mourut le 11 septembre. Les cris et les lamentations de la famille réveillèrent les voisins. Son mari et ses deux fils endossèrent des kimonos de grosse toile blanche.

Cinq jours après, le corps, non embaumé, fut revêtu de cinq costumes brodés d'or; le visage fut couvert d'un voile de soie rouge. Dans la bouche furent placés une livre sterling, deux perles valant 30.000 fr., des grains de riz et des petites pierres enveloppées dans du papier rouge.

Près du corps furent déposés des objets d'art, des colliers et des sachets contenant un mélange de charbon et de chaux.

Le premier cercueil fut enfermé dans deux autres.

Tous les soirs, sur une petite table au pied du catafalque, on apportait du riz, du thé, des viandes que l'on mangeait ensuite en famille. Près du cercueil de la défunte était placé un petit éléphant et un chien en bronze.

Aucun étranger ne fut admis; mais le fils aîné, après genuflexions annonçait à haute voix, devant la bière, le nom des visiteurs, pendant que brûlaient des bois odoriférants. Le passage était accroché à la poignée du cercueil.

Cependant, les voisins protestaient au nom de l'hygiène: le corps fut mis ce matin dans un corbillard vitré, orné de quatre anges dorés et agenouillés. Le cercueil disparaissait sous les fleurs, surtout des fleurs rouges. Au moment du départ du cortège, le fils aîné a brisé une cruche de terre; puis le ministre et ses deux fils se sont placés devant le corbillard. Un de ses fils portait un bâton avec des rubans rappelant les dates principales de la défunte. Le monde officiel et diplomatique était largement représenté.

Le cortège a traversé les quartiers populaires sans aucun incident.

L'anniversaire de l'occupation de Rome. — Vendredi, à Rome et dans toute l'Italie, on a célébré, comme d'habitude, l'anniversaire de l'occupation de la Ville Eternelle.

A Rome, le parti radical et le parti socialiste, profitant de l'agitation de ces dernières semaines avaient organisé une bruyante démonstration qui de-

vait constituer, disaient-ils, une éclatante affirmation de l'Italie laïque et anticléricale.

On n'était pas sans quelque appréhension au sujet de cette manifestation et des incidents qui auraient pu en résulter; mais, en dépit des excitations socialistes, on a la satisfaction de constater que cet anniversaire du 20 septembre s'est passé fort tranquillement.

La révolte des Pouilles. — On mande de Naples:

La province de Bari et ses environs viennent d'être le théâtre de graves désordres. Ce ne sont pas quelques centaines d'ouvriers, mais bien 300.000 paysans qui, après avoir revendiqué leur droit à l'existence, se soulèvent comme un seul homme. C'est une contrée grande comme la Suisse romande qui est en grève, et cette grève est semblable à celle du midi de la France.

Les événements de ces jours ne laissaient pas prévoir les tragédies sanglantes qui viennent de se dérouler dans les villes Ruvo et Canoso, toutes deux voisines de Bari. De véritables batailles à coups de fusil se sont livrées entre paysans et policiers; de nombreux blessés et un mort sont restés sur le carreau.

Les troupes disponibles ont été dirigées à grande vitesse sur ces deux villes qui viennent d'être proclamées en état de siège. Une dépêche de Lecce annonçait même ce matin que les habitants de Campi-Salentino avaient menacé le syndic de graves désordres si on ne licencierait pas immédiatement tous les viticulteurs étrangers.

Il serait injuste de ne pas faire remarquer que ces paysans sont véritablement exploités par les gros propriétaires fonciers et qu'ils gagnent tout au plus 1 fr. 25 par jour.

Refuser d'entendre leurs plaintes, ce serait chasser tous les agriculteurs en Amérique.

Nouvelles Suisses

Le vignoble zurichois. — Le rapport du commissaire cantonal zurichois pour le phylloxéra dit que, en 1906, le redoutable fléau ne s'est pas étendu. Le nombre des ceps détruits est de 25,717. La lutte contre le phylloxéra a coûté 93,346 fr., dont 51,503 francs versés comme indemnité aux vigneron.

On a procédé à une révision générale du cadastre pour le vignoble zurichois. La culture est en plein recul. Depuis vingt-cinq ans, le nombre des propriétaires de vignes a diminué de 20 pour cent, les superficies du vignoble de 26,7 pour cent, sa valeur vénale de 44 pour cent. La taxation officielle varie de 20 à 113 francs par are; mais la valeur vénale est bien en-dessous de ce chiffre.

Le vignoble zurichois passe lui aussi par une crise redoutable dont on ne peut prévoir la fin.

Aux Chambres fédérales.

Le Conseil national a discuté vendredi le budget général de la Confédération. La majorité des orateurs ont re-

connu que l'ère des déficits allait s'ouvrir et qu'il serait prudent de garder les disponibilités.

Ce serait assurément de la sagesse, mais comment tabler sur des économies quand on accorde subventions sur subventions aux lignes de chemins de fer et quand on ne craint pas de lancer le pays dans un militarisme à outrance?

Encore les forces hydrauliques. — On a vu samedi par le compte-rendu du *Nouvelliste* comment se pose la question des forces hydrauliques de la Suisse. Le rapporteur au Conseil des Etats, M. Cardinaux, fait ressortir l'importance de la force dont la Suisse dispose dans ses cours d'eau, 750.000 chevaux qui pourraient encore être doublés par la régularisation des lacs.

L'initiative socialiste demandait le monopole fédéral de cette puissance motrice et industrielle. Le projet du Conseil fédéral va moins loin et la commission l'a encore restreint au profit des cantons et des industries qui possèdent actuellement une concession.

M. Cardinaux, président de la commission, propose donc de rédiger comme suit les trois premiers alinéas de l'art. 24 bis constitutionnel:

« L'utilisation des forces hydrauliques est placée sous la surveillance de la Confédération.

« La législation fédérale édictera, en ce qui concerne l'octroi et la teneur des concessions de forces hydrauliques, ainsi que le transport et la distribution de l'énergie électrique, les dispositions nécessaires pour sauvegarder les intérêts publics et assurer l'utilisation rationnelle des forces hydrauliques.

« Sous réserves de ces dispositions générales, les cantons conservent le droit d'octroyer des concessions. »

M. Isler propose un autre texte.

Au 4^e alinéa, MM. Cardinaux et Morgenthaler ont déposé la proposition suivante:

« Lorsqu'il s'agit de capter les forces motrices de sections de cours d'eau communes à plusieurs cantons, et qu'une entente entre les cantons n'a pu intervenir, ou de sections de cours d'eau formant la frontière du pays, il appartient à la Confédération, après avoir entendu les cantons intéressés, d'octroyer les concessions. »

M. Bolli, de Schaffhouse, propose une nouvelle adjonction, qui donne lieu à une longue discussion. Finalement, tout est renvoyé à la commission pour révision du texte et examen des nouvelles propositions.

Le Conseil, s'ajourne ensuite à mardi, à 4 heures et demi.

Escrocs internationaux. — La police bernoise a fait jeudi, dans un des premiers hôtels de la ville, une capture qui paraît bonne. Il s'agit de deux escrocs, dont la présence était signalée depuis 1903 à Londres, Monte-Carlo, Nice, Ostende et Paris, sans que l'on ait jamais pu leur mettre la main dessus. Il semble bien que cette fois ils aient été pris.

Les deux personnages avaient la veille soutiré au jeu, à une autre personne, en séjour dans l'hôtel, une

somme de 2600 francs. On a retrouvé au bureau anthropométrique leurs fiches et leurs photographies. Ce sont deux Américains, qui menaient grande vie et étaient toujours mis avec une parfaite élégance. L'un d'eux avait toujours avec lui vingt paires de bottines.

Les deux individus arrêtés, comme nous l'annoncions ci-dessus, dans un des premiers hôtels de Berne, semblent bien être des filous de haut vol.

L'un, assez âgé, se nomme John Gray, originaire de Chicago, né en 1852. Il se dit artiste peintre; malheureusement on a trouvé dans l'album des criminels de la police bernoise, une photographie qui ressemble désespérément à l'individu pincé, et il est probable qu'on tient le bon. Son compagnon se donne pour le comte de la Roncière, de Bruxelles. D'après un signalement anthropométrique, il répondrait au nom beaucoup plus banal de Ellingham Musegrave, de Wellington (Angleterre), soi-disant ingénieur, recherché par la police.

On a trouvé dans la douzaine de malles que transportaient les « gentlemen » un nombre incalculable de jeux de cartes, dés, etc. L'habit de l'un d'eux possédait une ouverture très ingénieuse permettant de dissimuler le bras, tandis qu'un membre articulé était sans doute placé dans la manche, ce qui fait supposer que les personnages ne méprisaient point le vol. A l'appui de cette hypothèse, on a vu vendredi soir qu'un vol de 7500 francs a été commis dernièrement dans un hôtel où ces « messieurs » séjournaient.

Les deux fripons semblaient être à l'abri de tout souci matériel; ils déposaient des fonds à la Banque de Montreux, avaient également bon crédit auprès de banques londonniennes. Parmi les lettres saisies, on a trouvé une foule de cartes de visites appartenant à des membres de la plus haute aristocratie, avec lesquels ils avaient été en rapport dans des hôtels, au jeu sans doute. On a retrouvé leurs traces à Lucerne, Brunnen, Montreux, toujours dans les maisons les mieux achalandées.

Hausse de tout. — Après les boulangers, voici les fabricants de pâtes alimentaires qui haussent le prix de leurs marchandises.

Une princesse suisse. — L'une des princesses les plus âgées de l'Europe est sans doute la baronne Charlotte-Emilie von Jud, qui habite Berne depuis plusieurs années et qui porte allégrement ses 91 ans. Cette dame, née princesse de Schwarzbach-Sonderhausen, s'était amourachée d'un simple officier suisse, M. Hans-Heinrich Jud, instructeur de cavalerie, appartenant à une honnête famille de simples bourgeois zurichois. Elle fit des démarches si instantes auprès de sa famille que son père, Günther III, souverain de la principauté de Schwarzbach-Sonderhausen, autorisa les fiançailles et conféra le titre de baron à M. Jud. Le mariage fut célébré le 26 février 1856, à Glockenthal, près de Thoune, mais déjà en 1864 M. le baron de

Jud, qui était devenu capitaine à l'état-major fédéral, mourut sans laisser d'enfant. Sa veuve n'a pas quitté la Suisse et a fixé sa demeure à Berne.

Nouvelles Locales

L'agriculture et la route Sion-Salins-Nendaz

(*Corr. partic.*)

En ouvrant aux produits de la terre des débouchés faciles et imprévus, les routes qui sillonnent la plus grande partie des plaines et des coteaux de notre beau Valais ont placé notre agriculture dans des conditions nouvelles. Non seulement les vins sont devenus une branche importante de commerce dans toute la Suisse, mais encore nos fruits, cerises, abricots, pêches, pommes, etc., sont enlevés sur nos marchés par des spéculateurs et expédiés en grande vitesse dans toutes les grandes villes.

Encouragé par ces profits inattendus, le cultivateur s'est mis à planter avec ardeur des arbres fruitiers. Les fruits recherchés pour le commerce ont remplacé les cerises à distiller, les pommes à cidre, et aujourd'hui bien des propriétés, auparavant négligées, sont transformées en splendides vergers qui font la joie et l'espérance du propriétaire.

Cet élan général et enthousiaste vers l'arboriculture s'est surtout produit dans le riant coteau de Salins, où les efforts de l'arboriculteur, sont merveilleusement secondés par la nature du sol qui produit des fruits d'une saveur toute particulière. On y commence à tirer les premiers profits d'une culture intelligente et rationnelle, si bien que des propriétaires qui, il y a une dizaine d'années, ne récoltaient que quelques paniers de fruits, en vendent maintenant, bon an, mal an, pour des centaines de francs.

Les cerises, les pêches, les pommes qui viennent de Salins feraient les délices des gourmets si elles étaient transportées sur les marchés dans de meilleures conditions; mais tous ces fruits (et la quantité ira en augmentant d'année en année) sont transportés à Sion dans des hottes, à dos d'homme ou de mulet, cela vu le manque d'un chemin convenable, mettant en communication cette commune avec la capitale.

Par la route qui va se construire et qui, grâce à étude approfondie et impartiale du Haut Département des Travaux publics, tient si bien compte des intérêts de la région qu'elle est appelée à desservir, tous ces inconvénients vont disparaître. L'arboriculture sera, pour la commune de Salins et pour les environs, une source de richesse inconnue jusqu'à ce jour et qui pourra y apporter l'aisance dans un avenir pas trop éloigné.

Cette route, dont l'axe est déjà déterminé d'une manière définitive jusqu'à la Courtaz, conduira à Basse-Nendaz sans contour, en passant par Turin, Arvillard, Baar, Brignon et Beuzon, sa pente maximum sera de 6,7 0/0. Elle réunira l'agréable à l'u-

bécha ou la faux, ou soulever la cognée du bûcheron.

A ces remarques, Silvia répondait par un: Peuh! de mépris et tournait le dos, si bien que dans tout le village on la traita d'orgueilleuse et qu'il n'y eut personne qui ne lui désirât du mal, ainsi qu'à Stello. Les bonnes langues ne manquaient pas pour conseiller au ménétrier de corriger sa femme.

— Ça serait joli, qu'on lui disait; elle va en faire un beau fiéru, qui ne voudra pas seulement toucher à une fourche, de peur de se démancher les bras, ni planter une fève, crainte de se salir les doigts! Tu verras, pauvre vieux, comme il vous fera danser sans tambour ni trompette.

— Et là! répondait le bonhomme, vous vous mettez en peine longtemps à l'avance. Il ne fait que de se mettre à marcher, et vous voudriez déjà le voir pousser la charrue. Quand il ne saurait faire autre chose, il sera ménétrier, tout comme moi.

Le beau malheur! C'est vous qui danseriez, mes amis, au son du violon ou de la trompette! Si vous n'êtes pas contents, il y a assez de villes et de villages par le monde, sans compter les châteaux, où on ne fait pas fi d'un habile joueur de viole.

(A suivre)

FEUILLETON DU NOUVELLISTE

2

La viole d'amour

(Conte)

Le petit également, je jurerais qu'il comprendrait toutes ces choses.

— Eh bien, il sera comme moi, ménétrier.

— Ménétrier! s'exclama Silvia. Ah! mieux que cela; je veux qu'il sache jouer comme personne de la viole d'amour.

Or voilà qu'à l'instant même où elle prononçait ce vœu, une étoile traversait le ciel, laissant dans leurs yeux une traînée lumineuse. Cela parut à Silvia d'un heureux présage, et pour montrer qu'elle en acceptait l'augure, elle appela l'enfant Stello.

II

Les amis de Stello

Dès le lendemain, la bonne Silvia prit sa plus belle toile et sa plus douce laine et se

mit à coudre de petites chemises, à tricoter des brassières et des chaussons, tout en berçant le petit Stello qui lui souriait dans sa couchette. En même temps elle lui chantait de vieilles chansons, qui parlaient d'amour. Son cœur était plein de joie à songer qu'elle était mère enfin et que le bon Dieu n'avait pas méprisé ses prières. En vain son mari pour la taquiner lui disait:

— Prends garde, la vieille! Quand tu l'auras bien choyé et qu'il sera devenu un morceau de ton cœur, des inconnus viendront riches et nobles, et te réclameront leur enfant.

— Ah bien oui, répondait-elle, je l'aimerais tant qu'il ne voudra pas les suivre et qu'il dira: « Voici ma mère; vous, je ne vous connais pas. »

Le ménétrier hochait la tête d'un air d'approbation, car lui aussi était heureux d'avoir un fils sur ses vieux jours, quoiqu'il eût toujours prétendu n'en point désirer à cause du tapage et du dérangement que ça mettait dans les maisons. Mais c'était une façon de se consoler en faisant fi de ce qui manquait. Il ne songeait pas du tout à se plaindre que ce petit homme eût pris toute la place. Même, insensiblement, il oublia le chemin du cabaret, tant il avait de plaisir à voir l'enfant gigoter dans son berceau et à l'entendre ga-

zouiller comme les oiseaux du bon Dieu. Les voisins avaient beau lui crier: « Et! Pierre, viens donc prendre un verre! » il faisait celui qui n'entend pas et passait raide comme un ciègre, sans tourner la tête à droite ni à gauche.

Il faut dire que rien n'était doux et gentil comme le petit Stello. Si par extraordinaire il se mettait à crier, le vieux n'avait qu'à aller chercher sa viole; au premier coup d'archet l'enfant se taisait et, avant que le ménétrier eût donné dix mesures, il paraissait perdu dans une extase profonde.

— Bien sûr, disait Silvia, que ça lui rappelle les concerts des anges.

Mais une chose le plongeait dans un ravissement plus délicieux encore: c'était le chant des oiseaux. Or jamais il n'y en avait eu autant dans le jardin du ménétrier. Ils venaient on ne savait d'où, chanter sous la fenêtre ouverte au soleil du printemps: c'étaient des mésanges à la tête noire, des pinsons joyeux avec leurs pinsonnes, des rouges-gorges, des linottes tonsurées de rouge, des chardonnerets aux ailes dorées, des bouvreuils et des fauvettes, et, perché sur le cerisier en fleurs, un gros merle, si sérieux dans son habit noir, qui semblait conduire l'orchestre, tandis que des hirondelles passaient à tire d'aile, en poussant de petits cris aigus. Il y avait aussi, caché

dans un bosquet de lilas, un rossignol qui faisait les soli.

Le petit Stello ne pouvait se lasser d'entendre ce chœur joyeux du printemps. Aussi, quand la terre était sèche et qu'en bon soleil réchauffait les pierres des murs, Silvia lui faisait un nid dans un coin abrité et l'y posait pendant qu'elle bêchait les planches ou échenillaient les arbres.

Tant qu'il y avait un chant dans l'air, le petit ne criait ni n'appelait; il restait étendu sur le dos, agitant jambes et bras avec des frissons d'aise, et relâtant le ciel dans l'azur changeant de ses yeux.

Bientôt il essaya ses petites jambes sur la terre battue des allées. Quoiqu'il eût certainement ses douze mois bien comptés, il était mince et fluet comme un jeune chaume venu tard au printemps.

Sa mère adoptive n'en paraissait que plus fière de lui. Chaque fois qu'une voisine venait s'appuyer à la barrière pour causer un brin, elle lui faisait admirer les pieds mignons, les grêles menottes du petit homme, et elle s'exclamait d'un ton de triomphe:

— Quand je vous disais que c'était le fils de quelque seigneur pour le moins!

La voisine hochait la tête.

— Peut-être bien; mais il n'on sera pas plus avancé quand il lui faudra manier la

tile et sera réellement l'une des plus belles routes de montagne du Valais.

Près de la Courtaz s'embranchera le tronçon qui, en passant par Pravidondaz, desservira Salins et Miserier, autres localités gracieusement blotties dans de superbes vergers qui font la richesse de cette belle colline.

En dehors de son utilité commerciale, la route Salins-Nendaz deviendra, à n'en pas douter, une promenade favorite des Sédunois qui, fréquemment, par une belle matinée, quand tout repose dans la douce paix des champs, viendront admirer ce charmant coteau avec sa coquette église au svelte clocher qui lance dans les nues sa flèche argentée, et les délicieux recoins de la nature si pittoresquement agreste du val de Nendaz.

D'une manière générale, en diminuant la pente, les routes augmentent la distance à parcourir, ce qui fait que, sur certains trajets, elles sont peu pratiquées par les piétons. Pour si drôle que cela paraisse à qui ne connaît pas les lieux, cet inconvénient n'existe pas dans le cas qui nous occupe. En effet, une étude comparative qui vient d'être faite nous prouve que la route fréquentée sera le chemin le plus court pour aller du centre de la commune, Pravidondaz, à Sion; les nombreux lacets et contrepentes du chemin utilisé à ce jour explique ce fait.

Tout en ouvrant un débouché à char sur le marché de Sion, cette route sera donc pratiquée tous les jours par les piétons qui seront heureux d'abandonner, et pendant la bonne saison et pendant l'hiver surtout, les chemins (véritable casse-cou) à certaine époque de l'année qui nous reliaient à la capitale.

En serait-il ainsi du tracé proposé au-dessus des Fournaises? Quelle est la personne qui, se rendant de Nendaz ou de Salins à Sion, voudrait faire plusieurs kilomètres à plat pour réparer le trajet fait inutilement?

Que penser alors de la manière d'agir de ce groupe de contribuables qui, aveuglés par un intérêt personnel ou de parti pris, osent prétendre que, pour leur plaisir, les habitants des communes de Salins et de Nendaz doivent renoncer à la moitié des avantages que la route est appelée à leur procurer et abandonner une pente de 6,7 0/0 pour aller faire du 10-11 0/0 dans une direction qui les éloigne de leur but?

C'est vraiment cocasse...

Si les avantages qu'on fait miroiter aux yeux des habitants de la partie supérieure de la commune (qui, malgré cela ne se laissent pas prendre au piège) avaient une ombre de réalité, et que, le tracé partant du contour au-dessus des Fournaises (en rendant la route inutilisable pour les piétons sur la plus grande partie de son parcours rapproché des villages supérieurs, la chose serait sinon acceptable au moins discutée pour une partie des intéressés; mais il n'en est rien, attendu que les deux tracés se réunissent et se confondent à la Courtaz, c'est-à-dire tout près du point où doit se greffer le tronçon qui va à Salins. Le but poursuivi étant Baar, Basse-Nendaz, la route qui va à Pravidondaz-Salins, n'aurait aucun changement, c'eût été une épine sans rose.

Deux intérêts différents se trouvaient donc en présence: celui de la commune de Salins et de toute la charmante vallée de Nendaz et celui de deux ou trois propriétaires (auxquels on aurait donné satisfaction si c'eût été possible. Comme nous ne sommes plus au temps où les intérêts particuliers primaient les généraux et qu'il ne s'agissait pas de construire une route de Vex, mais une route Sion-Salins-Baar-Nendaz, la chose fut vite tranchée, d'autant plus que les études techniques prouvèrent sûrement que le tracé adopté étant incontestablement meilleur, et dans quelques jours, dit-on, le premier tronçon de cette belle route sera mis en chantier.

Sur le même sujet, on nous écrit encore de Salins:

A propos de la pétition relative à une demande d'études comparatives

de tracé et de devis de la route Sion-Salins-Nendaz, un contribuable, correspondant occasionnel du *Confédéré*, s'est permis, dans le n° 75 de ce journal, d'accuser les pétitionnaires et tout spécialement le pauvre petit paysan qui a pris la liberté de recueillir des signatures d'avoir agi dans un but d'intérêt particulier. Si vous sondiez les replis de votre conscience, Monsieur le correspondant, contribuable doublé peut-être, d'un technicien dont le préavis est infaillible, vous seriez indubitablement obligé de reconnaître que l'intérêt particulier a joué un grand rôle dans votre préavis.

Nous ne nous serions jamais permis de relever votre attitude dans cette question, si nous ne vous avions pas reconnu comme l'instigateur de la correspondance du *Confédéré*. X.

Récompenses aux domestiques femmes. — (Communiqué.)

— La Société d'utilité publique des femmes suisses invite les maîtres de toute la Suisse à faire inscrire pour les récompenses de cette année, offertes par cette Société, les fidèles domestiques à leur service depuis de longues années.

Le règlement de récompenses dit entre autres:

On peut avoir un *diplôme* (récompense de 1er degré) pour toute employée ou domestique qui est au service de la même famille depuis cinq années consécutives et qui demeure dans la même famille. Cinq années de plus de service, toujours dans la même famille et après une nouvelle inscription, donnent droit à une *broche d'argent* (récompense 2me degré). On ne peut demander la broche pour une domestique, même si elle a dix années, ou plus, dans la même famille, que si auparavant elle a déjà obtenu le diplôme. Diplôme, broche et montre (récompense 3me degré pour 25 ans de service) ne peuvent être remis la même année.

Les non-sociétaires ne peuvent obtenir de récompenses pour leurs domestiques, que moyennant un don au fond des récompenses, au minimum 3 fr. pour le diplôme et 5 francs pour la broche.

Les membres de sections de la Société U. P. F. S. les membres isolés et les non-sociétaires, doivent s'adresser à la présidente de la commission des domestiques, *Madame Hauser-Hauser à Lucerne*.

Après le 31 octobre, on n'acceptera plus d'inscription pour distribution de récompenses à Noël 1907. Espérons que cette année comme précédemment un grand nombre de fidèles domestiques seront encouragés par ce témoignage public de reconnaissance et d'estime.

L'Appel au Peuple

Les Partisans de la loi militaire viennent de lancer leur appel au peuple.

Nous ne discuterons pas aujourd'hui les points contestables de cette page d'où le miel coule en abondance... mais par terre. Nous constaterons qu'après avoir nié pendant trois mois l'augmentation des charges militaires, on la reconnaît aujourd'hui avec cet euphémisme délicieux qu'elle n'est que de quelques jours.

Or, dans la série d'articles que nous allons consacrer à la loi et que nous commencerons jeudi, nous prouverons que cette augmentation est de 21 jours.

Est-ce là une quantité négligeable?

Il n'est pas davantage exact qu'officiers et sous-officiers acceptent les lourds sacrifices demandés, pas davantage exact que les finances soient à ce point prospères qu'on puisse se permettre toutes les fantaisies.

Ecoutez M. le Conseiller fédéral Comtesse:

«...Une politique financière sage et prudente exige que nous gardions nos disponibilités pour la période déficitaire qui va s'ouvrir.»

Ces paroles ont été prononcées au Conseil des Etats dans la session de juin 1907.

La *Gazette de Lausanne* et, avec elle, d'autres journaux, poussent la ruse

jusqu'à insinuer que tous les parlementaires ont signé cet appel, à l'exception de quelques députés de Lucerne et de cinq députés conservateurs du Valais.

Quelle audace!

Que faites-vous donc, très respectable aieule, de M. Léglér de Glaris, de M. Brustlein, de Bâle-Ville, de M. Schwander de Bâle-Campagne, de M. Scherer Füllemann et Scherer Henri de St-Gall, de M. Hoffmann de Thurgovie, de M. Manzoni du Tessin?

Avez-vous donc oublié ces messieurs sur le marbre de l'imprimerie ou sont ils restés figés dans votre encier?

Si c'est avec cette sincérité-là que l'on commence la bataille!...

CH. SAINT-MAURICE.

La Fête de saint Maurice

La Fête de la Saint-Maurice a revêtu cette année une solennité toute particulière. Il y avait une grande affluence de pèlerins arrivés la veille pour passer la nuit en prière dans la chapelle de Notre-Dame du Scex. L'église abbatiale n'a pas désempilé, dès l'aube, d'une foule pieuse qui intercédait les reliques des Martyrs, exposés dans le chœur.

La messe pontificale a été célébrée par Sa Grandeur Mgr Bourgeois. R. Prévôt du Grand St-Bernard. Comme il avait été annoncé par les journaux, M. l'abbé Carry, vicaire général de Genève, a prononcé le sermon de circonstance. Ce qu'il fut? Un superbe morceau d'éloquence chrétienne qui a profondément remué l'immense auditoire suspendu aux lèvres de l'orateur. Le sujet était:

Soyez les témoins de notre foi à l'exemple de Maurice et de ses compagnons.

M. l'abbé Carry, qui prêchait dimanche pour la première fois en Valais, a tout de suite conquis nos cœurs par l'exposé très clair, très simple, mais non sans grandeur, de ce que doit être la vie d'un chrétien qui a l'obligation, de nos jours plus que jamais, de témoigner de sa foi. L'orateur, comme s'il connaissait parfaitement les défauts de notre cuirasse, a touché du doigt et des lèvres, les dangers graves et sérieux qui menacent nos croyances et nos traditions valaisannes.

M. l'abbé Carry remontera sans doute dans nos chaires. Il nous appartient un peu, maintenant que le voilà revêtu du camail qui rappelle le souvenir de nos martyrs thébéens.

La cérémonie religieuse s'est terminée par la procession habituelle à travers les rues de la ville. Nous sommes toujours heureux de revoir nos chasses, nos reliques que tant de siècles ont contemplées et devant lesquelles tant de générations se sont prosternées.

L'orphelinat de garçons à Sion

Monseigneur l'Evêque du Diocèse ordonne en faveur de l'Orphelinat des Garçons à Sion une collecte dans toutes les églises paroissiales du canton, le 1er dimanche d'octobre, et la recommande chaleureusement à la charité des fidèles.

Nous devons répondre à l'appel de notre Premier Pasteur.

L'Orphelinat en question est une œuvre cantonale. Ses 38 enfants lui viennent de tous les districts: Conches 6, Rarogne Or. 1, Brigue 3, Viège 4, Loèche 3, Sierre 3, Hérens 2, Sion 3, Conthey 1, Martigny 4, Entremont 2, St-Maurice 2 Monthey 3, plus un enfant étranger, mais d'origine valaisanne.

On sait que l'Orphelinat est administré par un Comité de dix membres et dirigé par cinq sœurs du couvent d'Ingemboth.

Jusqu'à la construction, devenue nécessaire du nouveau bâtiment, l'établissement pouvait à peu près suffire. Aujourd'hui, il a une lourde dette de 30 000 fr. qu'il doit amortir chaque année en outre des intérêts qui y sont inhérents.

Allons, un bon mouvement, et à la quête qui sera faite le jour de la Fête

du saint Rosaire donnez largement, donnez généreusement. La petite pièce qu'on aura laissé tomber dans l'aumônière sera comptée doublement, triplement, au Ciel!

Leur Charpentier

Le *Confédéré* reproduit une correspondance d'une revue, que nous ne voulons pas désigner autrement pour ne pas lui porter préjudice, et où nous sommes pris à partie, sur un ton qui sent le cheval.

Nous aurions honte vraiment de paraître répondre à des *messieurs* qui ont la prétention de donner des leçons de politesse aux autres et qui poussent la *goujaterie* jusqu'à injurier sous le voile de l'anonymat.

Ce n'est pas pour eux, d'ailleurs, que nous avons écrit l'article qui les met dans des colères à s'approcher du confessionnal, c'est pour les petits agriculteurs, pour les travailleurs, pour les humbles, qui peinent et qui souffrent. Or, une note imprudente de la rédaction de la revue nous apprend que les auteurs de la correspondance sont de hautes personnalités... c'est-à-dire des paysans de salon.

Quant au jugement porté sur la direction et la rédaction du *Nouvel-Liste*, nous le dédaignons tout simplement, le succès du journal étant, par lui-même, la plus éloquente réponse que nous puissions faire. Si du reste, les Français avaient prêté une oreille attentive aux avertissements que leur donnait la presse catholique à laquelle on fait allusion, ils ne seraient pas tombés dans le pénible marasme où ils se débattent aujourd'hui! Les événements sont là, hélas! pour le prouver.

Que les auteurs de la correspondance ne se prévalent pas trop de notre situation politique. Il y a du mal dans la charpente et eux-mêmes ne font rien pour la réparer. Il est vrai que, depuis samedi, ils ont le *Confédéré* pour charpentier.

La grande majorité de nos braves paysans — les vrais! — trouveront le maître non seulement insuffisant, mais dangereux.

CH. SAINT-MAURICE.

Exposition de Fruits

(Corresp. part.)

Nombreux ont été les visiteurs de l'exposition des fruits et produits du sol, organisée à Sion sous les auspices du Département de l'Intérieur.

Chacun en est revenu émerveillé. Cette magnifique exhibition a été une véritable révélation pour beaucoup. Il y avait là, étalés dans un encadrement d'un goût à la fois sobre et charmant, les produits les plus variés de notre sol, si généreux pour qui-conque sait travailler avec intelligence et persévérance.

Rarement nous avons eu l'occasion d'admirer de si belles collections de fruits, pommes, poires pêches, pruneaux, raisins, superbes de taille, de coloris, et d'apparence vraiment apprêtissantes.

La culture maraîchère était aussi représentée par des spécimens de toute beauté.

Cette exposition a montré une fois de plus que les produits de notre sol sont vraiment supérieurs et que, en ces temps de crise viticole, il y a là une ressource qu'il importe de développer.

X.

St-Maurice. — Un accident est arrivé samedi, à un nommé D. qui travaillait aux Fortifications. Une pierre, descendue de la montagne, l'a surpris et emmené quelque cent mètres dans les ravins. D... a été relevé dans un état pitoyable. Transporté à la Clinique de St-Amé, on a à peu près perdu tout espoir de guérison.

Bex. — Une chute de 300 mètres.

— M. J. Perrenoud-Pœterlin, charcutier, rue de l'Avançon, à Bex, âgé de 62 ans, faisait vendredi après-midi une course « Aux Monts » sur Bex. Il perdit son chemin et arriva dans un dévaloir, où il fit une chute de trois cents mètres. Son cadavre a été trouvé à 7 heures demi du soir et ramené à Bex vers 11 heures.

Bex. — M. Küssler, du Grand Hôtel des Salines de Bex, personnalité bien connue dans le monde de l'industrie hôtelière, est décédé dimanche soir des suites d'une attaque.

Fièvre aphteuse. Corr. part. — Un cas de fièvre aphteuse vient d'être constaté dans une écurie de M. S. à Glis.

Pour les incendiés d'Aven. — LISTE: (suite.) Alexandre Germanier, Conthey 5 fr.
J. Dufour, architecte à Sion 10 fr.
Total 15 fr.

Décisions du Conseil d'Etat

Démission.

Il est accordé à M. Eugène Rey, pour motifs de santé, sa démission de membre du Conseil communal de Lens.

Ecoles d'application et écoles normales.

Le Conseil d'Etat approuve les mesures prises par le Département de l'Instruction publique concernant les écoles d'application aux écoles normales.

Approbation.

Il accorde son approbation au réajustement de la Société des Usines électriques de la Lonza, pour les usines de Gampel et de Viège.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les élections de Narbonne

NARBONNE, 23 septembre. — La liste municipale de protestation du Dr Ferroul a passé avec 4650 voix sur 7880 électeurs inscrits. Aucun incident ne s'est produit.

Notre publicité

Au moment où les affaires commerciales vont reprendre une activité nouvelle en vue de la saison d'hiver et où les négociants avisés cherchent des moyens efficaces de réclame, nous rappelons notre grande publicité.

Le Nouvelliste valaisan

pénètre dans chaque ménage de St-Maurice, et de tous ceux du district. Il n'y a pas une ferme dans nos environs et jusque dans nos campagnes les plus reculées où on ne le lise. Nul autre moyen de publicité ne peut donc lui être rapproché et aucune autre voie comparable ne peut être offerte au négociant et à l'homme d'affaires soucieux d'attirer l'attention sur sa marchandise et de faire connaître ses articles.

Le Nouvelliste valaisan

accorde de forts rabais aux annonces commerciales. Elle conclut des abonnements d'annonces à des conditions les plus avantageuses.

Administration du Nouvelliste valaisan

Pensionnat de jeunes filles Ecole ménagère

et de couture

St-MAURICE-Ville (Valais)

Cours de français. — Leçons d'allemand
Entrée, 1er octobre S 107M

NÉURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Soul. REMÈDE SOUVERAIN **KI-FOL**
Bulle (10 poudres) 1.50. Ch. Basozzi, pl. Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le «KÉFOL».

Grand choix de montres or, argent métal
 article courant et soigné *Zénith, Oméga, Mæri.*
Pateck Genève
 Chaque montre est garantie sur facture.
 Vente par à compte, envoi à choix.
 Monthey Paul Roy Aigle
 L. 333 M.

Laine  **Hambourg**
 Marque Etoile Semper idem
 meilleure laine pour tricotages de la
Norddeutsche Wollkammerei & Kammgarnspinnerel
 Altona-Barenfeld près de Hambourg
 (ci-devant John W. Paap, Altona)
 Fabrication de tous temps hors ligne, qual. supérieure
 Les marques déposées
Braunstern, Grünstern, Violetstern
Rotstern, Blaustern, Orangestern
 jouissent de la même réputation excellente.
 Ne pas se laisser tromper et demander expressément
 la célèbre marque «Etoile»
 si connue et si appréciée. L 1327 M

 **HUG & Cie Bâle**
 Dépôt: Sion, Avenue du Midi
 Représentant:
H. HALLENBARTER, Sion
 Pianos, Harmoniums, Violons, Mando lines
 Zithers, Guitares, Accordéons, Grammophon es
 Instruments en tous genres. Facilités de paye-
 ment. Demandez nos catalogues. L 1370 M

 **Bicyclette**
Touriste
 garantie ne an-
 née avec acces-
 soires frein et
 garde-boue fr.
 125, supplément
 pour roue lit re
 et frein dans 1-
 moyen fr. 20. Motocyclette 2, 2 1/2 et 3 HP depuis fr. 250
 marche garantie, enveloppe de vélos garantie fr. 8,50 cham-
 bre à air fr. 5,50. Tous les accessoires de vélos au plus bas
 prix, vu la fin de la saison. L 1387 M
 FAVRE fondeur MARTIGNY-BOURG

CHAUSSURES

Hommes 40-47
 Souliers forts de travail 7.80
 Bottines à lacets, bouts, Dimanche 9.—
 Bottines ferrées, cout. brev. 11.50
 Pantoufles canevass à fleur 3.50
 Souliers bas toile brune 4.50
Femmes 36-42
 Souliers ferrés, couture fédérale 6.40
 Bottines lacets, bouts, Dimanche 7.20
 Pantoufles, tissus lacets 2.90
 Souliers bas toile brune 3.50
Victor DUPUIS, PLACE CENTRALE Téléphone
MARTIGNY
 Demandez le catalogue illustré
 L 836 M Envoi franco sur demande

Fabrique de Clôtures et Treillages mécaniques
 STORES POUR SERRES
F. PICHARD-WIELAND
 Bex (Suisse)
 Fournisseur des Chemins de fer
 Clôture en panneaux et en rouleaux en tous genres, en bois
 de châtaignier, mélèze, etc. pour propriétés, jardins et parcs.
 Petites bordures pour gazons, massifs et avenues. Perches
 mélèze, sapin. Tuteurs d'arbres. Piquets en tous genres.
 L 1262 M

Entreprise d'Appareillage électrique
 Projets complets pour installations d'éclairage, transports
 de force et réseaux
 Moteurs, Ventilateurs, Appareils de chauffage
F. Wiget & Bodenmüller
 Martigny-Bourg
 Installations téléphoniques — Sonneries pour hôtels, Stan. Is
 Fers à repasser — Lampes à arcs
 Réparations en tous genres. Prompte exécution. Travail soigné
 Prix modérés Devis gratuits sur demande
 L 1215 M

100 jolies cartes de vue postale, assorties 2 et 3 fr.
 millions d'enveloppes sont en dépôt et seront vendues en
 petites et grandes parties
 2.40 fr. le mille. 10000 fr. 23.—
 900,000 feuilles de papier de poste 500 feuilles
 petit format 1.50
 500 feuilles grand format 3 fr.
 Papier d'emballage, 40 kilogr. 4 fr
 100 38 fr
 Liste des prix et échantillons gratuits et franco.
 Papeterie **A. Niederhause** Imprimerie
 GRANGES (Soleures) L 1018 M

 **Norddeutscher**
LLOYD Bremen

Prochains départs:

Pour New York
 via Southampton et Cherbourg de Brême Kaiser Wilhelm II 15 Oct
 via Southampton de Brême Friedrich der Grosse 19 »
 via Southampton et Cherbourg de Brême Kronprinz Wilhelm 22 »
 direct de Brême Gneisenau 26 »
 v. Southampton et Cherbourg de Brême Kronprinzessin Cecilie 29 »
 via Naples et Gibraltar de Gênes Königin Luise 24 »
 Pour le Brésil via Anvers de Brême Bonn 26 »
 P. Montevideo et Buenos Aires, de Brême, Darmstadt 19 »
 Pour l'Asie orientale via Naples et Port-Saïd, de Gênes, Luitpold 23 »

York 6 Nov.
 Pour l'Australie " " " Bremen 13 Oct.
 Pour l'Alexandrie via Naples de Marseille Hohenzollern 16 »
 " " " Schleswig 23 »
 " " " Hohenzollern 30 »
 Pour le Pirée et Constantinople via Naples, de Marseille Therapia 12 »
 " " " Gênes, Stambul 19 »

Pour passage, émigration et expédition des bagages s'adresser:
 à ZÜRICH: H. MEISS & Cie Bahnhofstrasse 40, Agence générale
 pour la Suisse. L1143 M
 Succursale à Montreux: 83 Grand'Rue.

 Pressoirs américains com-
 plets. — Hache-pailles. —
 Coupe-racines. — Blande-
 ries de 80 à 180 litres. —
 Fourneaux de cuisine en
 tous genres. — Fourneaux
 de chauffage, en fonte, en
 tôle garnie, en catelle, etc.
 des meilleurs marchés à
 l'article de luxe.
 chez
J. VEUTHEY
 MARTIGNY

A toutes les épouses et mères soigneuses!
La Femme, Médecin du Foyer
 Ouvrage d'hygiène et de médecine familiale
 concernant particulièrement les maladies des
 femmes et des enfants, les accouchements et les
 soins à donner aux enfants, par la Doctoresse
Anna Fischer.
 445 gravures originales, 28 planches et dessins artistiques, etc.
 Grand volume luxueusement relié. Prix 25 Francs.
Payables 5 fr. par mois.
 Demandez prospectus et renseignements Librairie Médicale, case 96
 Stand, Genève.

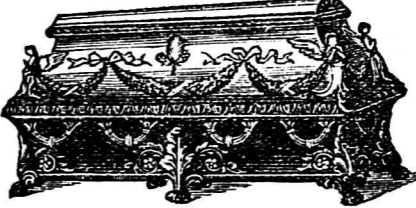
Tirage au Théâtre de St-Maurice
 du 22 au 25 octobre 1907.
Lots de la loterie pour la nouv. église cath. de Neuchâtel
 La plus avantageuse et la plus appréciée.
 10405 gagnants fr. 160,000. 1er fr. 40,000.
 Les derniers billets sont en vente chez
Ch. de SIEBENTHAL, coiffeur à St-Maurice
 ou envoyés contre remboursement par L264M
M. Fleuty, agence générale **Genève**
 rue Gourgas 1

Où?
 achetons-nous les plus solides
Chaussures
 Magasin populaire à la Palme
 Rapperswil
 Rue de la Gare — Zürichsee
 Nous envoyons contre remboursement
Souliers pour garçons et filles
 très solides, No 26 - 29 à frs 4.45, No 30 - 35 à
 frs 5.45
Pantoufle, Espadrille, Ms et Frs fr. 1.—
Pantoufles Canevass pour dames, à fr. 1. 85
Bottines à lacets, élégants avec bouts à
frs. 7.45 et 9.45
Souliers pour ouvriers (bien ferrés) brevet
 suisse. à fr. 7.90.
Uniquement fabrication suisse
 Les marchandises ne convenant pas sont
 échangées franco. L 205 M

OFFRES & DEMANDES
D'EMPLOIS
 On demande de suite un
 jeune homme actif et intelli-
 gent pour visiter la clientèle
 du Valais pour une affaire de
 1er ordre. Adresser offres
 sous chiffres 19907 Agence
 Louis Mayor, Case Stand Ge-
 nève. L M G.
 On demande de suite pour
 Lucerne, bonne ouvrière pour
 corsages et réassujettie. Nour-
 riture et logement. Occasion
 d'apprendre l'allemand. S'a-
 dresser à Mme Louise Meyer-
 Quartier, place du Lion II, à
 Lucerne. L 1439 M
 Timbre caoutchouc
 à l'imprimerie
St-Augustin
St-Maurice

Gde Loterie du Bouveret
 en faveur de la construction d'une église 3 gros lots; 30,000
 20,000, 10,000. 3154 gagnants Billets en vente fr. 1
 La Pochette numérotée se vend frs. 5.50 elle contient 6
 billets avec 7 chances et participe à un tirage supplémen-
 taire avec gros lots.
 Tels sont les avantages sans précédent offerts aux
 acheteurs. Pour le canton du Valais en vente chez: BIBLIO-
 THEQUE de la GARE ST-MAURICE; Paul COURTEL, coiffeur,
 St-Maurice, L. REY et CO banquiers, Monthey, BIBLIO-
 THEQUE de la GARE, Sion MUSSLER, librairie, Sion Alex.
 SCHMIDT, librairie, Sion CAISSE HYPOTHECAIRE, Sion
 LOUIS FAVRE CAFE du COMMERCE, Martigny Ls. CHER-
 VAZ Colombey. Pour les commandes de billets contre
 remboursements et les demandes de dépôts, s'adresser
 à M. le CURÉ ZUFFEREY, trésorier de la loterie du
 BOUVERET. L1018M

Calendrier Ancre 1908
 paraît au commencement d'octobre et contient
 toutes les indications sur le meilleur jeu p. jeunes et vieu x
Les Pierres et Boîtes à Constructions de Ponts, Ancre
 Traité sur les bons remèdes de ménage Ancre,
 leurs emplois. Calendrier, Littérature utile
 description de Voyage avec illustrations
 sur le Météor de la ligne Hambour-Amé-
 rique, Gênes, Riviera, Corse, Niples
 Sicile, Korfu, Dalmatie, Trieste, Venise
 Demandez par carte postale, si long-
 temps suivant provision. L340M
F. Ad. Richter & Cie, Olten

 Transports funèbres
 pour tous pays
 Plus de démar-
 che pénible en
 cas de décès en
 s'adressant de suite à
Th. HESSENMULLER
 Fabricant de cercueils, Entrepreneur
 de Transports funèbres
LAUSANNE, Rue Chaucrau
 TÉLÉPHONE 615 L 515 M

VERS DU CHEVAL
 Traitement par la
CAVALINE
 Emploi facile
 Efficacité absolue
 PRIX de la Boîte de 12 paq.:
 2 FR. 50
 (Franco contre mandat-poste — Une Brochure accompagne chaque Boîte)
PHARMACIE G. ANGEAUME
 à CONCHES (Eure)
 La CAVALINE se trouve dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger
 Dépôt de la **Cavalline**
 à M. GARTIER & JORIN, Dro-
 gistes à Genève. L 648 M

MENUISERIE pour BATIMENTS
Maurice MICHLIG -- Naters
 Installations modernes avec les der-
 nières perfectionnements techniques
 -0- Force hydraulique -0-
 Livraison prompte et très soignée pour tous
 les travaux concernant sa branche. L930M
 PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Entreprise de Gypserie et Peinture
Antoine MONTANGERO
 St-Maurice
 Grand assortiment de papiers peints. Vernis Email, Ripolin,
 en toutes nuances. Vernis pour carrosses. Essences de
 térébenthine. Potassium. Cire pour parquets. Carboneum
 Pinceaux, etc.
Matériaux de construction
 Gyps. Chaux. Ciment. Planelles. Gargouilles. Tuyaux en
 ciment. Tuyaux pour cheminées. Capes.
 Gros et détail


Charrise suisse
 au Front de St-Pierre-de-Clages (Suisse)
 LA CLÉMENTINE S.A. 114, J.-J. Riboud (Genève)
 A. Brugnot, chez M. Gensch, droguiste. A. Sierre:
 de Chaumont, pharm. Etienne Mouton épicerie.
 En vente
 LA CLÉMENTINE S.A. 114, J.-J. Riboud (Genève)
 A. Brugnot, chez M. Gensch, droguiste. A. Sierre:
 de Chaumont, pharm. Etienne Mouton épicerie.

A remettre
 à Carouge (près de Genève)
 bon Café-brasserie-restaurant
 renommé, forte et bonne clientè-
 le, loyer très bon marché
 900 fr. belle salle de café,
 salle à manger, cuisine et
 appartement. Recette journaliè-
 re prouvée moyenne de
 l'année 60 à 70 fr. fort débit
 de bière. Jeu de quilles et
 jeu de boules. Prix excep-
 tionnel 6500 fr. occasion rare
 se presser. S'adresser à M.
 A. NICOLET, régisseur, agent
 d'affaires, 3, rue Chaponnière
 à Genève. L 1430 M

Placement
d'Employés
 pour Hôtels, Pensions
 familles, par l'Agence
Montreuissienne E.
Hugonnet, Grand'Rue
Montreux. L 401 M

Attention! J'expédie
 5 kg. graisse porc fr. 7.
 2 1/2 salami de Milan » 8.75
 5 » café vert b.gout » 6.
 12 boîtes sardines » 5.50
 12 boîtes de thon » 5.50
 Poussines printanières en
 ponte race de Padoue à 3
 fr. pièce, de 4 mois, à 4 fr. 60
 Faverolles en ponte à 5 fr.
 pièce. — MORDASINI, expor-
 tateur, Aigle. S 124 M

SI
 cet espace contenait l'an-
 nonce de vos produits,
 chacun les connaîtrait aus-
 sitôt, car notre publicité
 est la meilleure, tout com-
 me notre clientèle.

Sardines
 12 boîtes 1re Qualité
 Prix incroyables frs 7.90
 Poids total 2 ks 1/2
 Stock Limite. Expédition
 journalière L1008M
 Société d'alimentation
 Case 96 Stand GENEVE

Sage-femme
Mme BOUQUET
 Rue Chantepoulet 9
 Près de la Gare GENEVE
 Reçoit pensionnaires. Traitement des maladies des
 femmes. Maison en Fran-
 ce pour accouchements
 discrets. L597M

Massage suédois
 Electricité, ventouses, traite-
 ments pour rhumatisme, para-
 lysies, entorses, ankylose etc
Constant EPERON
 rue d'Italie 37 Vevey. L260M

Hernies La merveilleuse
 efficacité de la
 Méthode de M BECK, curé de
 Bergholz (Alsace), pour le
 soulagement et la guérison
 des hernies est connue. Les
 nombreux certificats de gué-
 rison reçus de tous côtés et
 les distinctions flatteuses ac-
 cordées à l'inventeur aux
 expositions de (3 fois) de Rom-
 me, de Bruxelles, de Lyon,
 de Mâcon, de Marseille, de
 Fréjus, etc, attestent l'excel-
 lence de cette méthode. Un
 demi siècle de succès remar-
 quables.
 Elle est adressée gratis à
 quiconque la demande. 627

Artisans, industriels, commerçants
 Vous tous qui voulez vendre ou acheter
 rapidement faire des affaires.
VOULEZ-VOUS conclure des marchés.
 trouver ce que vous désirez?
 Faites de la Réclame dans le "Nouveliste Valaisan".